

LUNDI 4 JANVIER 2021

COUP D'ENVOI POUR LE FUTUR STADE DU MONTPELLIER HÉRAULT SC

SA LOCALISATION SUR LE SITE « ODE À LA MER » ACTE LA FIN
DÉFINITIVE DU PROJET « SHOPPING PROMENADE »



Ce lundi 4 janvier, Michaël DELAFOSSE, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de Montpellier, et Laurent NICOLLIN, Président du Montpellier Hérault Sport Club, **ont officialisé leur accord sur l'implantation** du futur stade de football du MHSC sur la ZAC « Ode à la Mer-Acte 1 » située à Pérols, en lieu et place du projet « Shopping promenade ». Un choix qui respecte **l'engagement pris devant les électeurs en juin dernier**.

Cette décision très attendue donne le **coup d'envoi définitif de la relocalisation du stade de la Mosson**, rendue inévitable par son classement en zone rouge du Plan Prévention Risques Inondations. Le site retenu et la bonne coordination des futures étapes du projet permettent d'espérer **l'inauguration de ce stade au cours de la saison 2024-2025**.

La construction du nouveau stade, reposant sur un investissement majeur entièrement privé, témoigne de l'attachement de la famille Nicollin au territoire et de son **ambition pour hisser le club du Montpellier Hérault Sport Club parmi les meilleurs clubs français**.

Cet équipement phare, au sein d'un quartier innovant tourné vers le sport et les loisirs, apportera à la Métropole montpelliéraine un élément fort de **rayonnement à l'échelle nationale et internationale**. Et offrira **une seconde vie au stade de la Mosson**, souhaitée par les amoureux de sport et les habitants de la Paillade. Un appel à projets en définira la vocation, centrée autour du sport libre et de ses nouvelles pratiques urbaines.



C'était un engagement de campagne, je l'ai tenu. Le futur stade 100% privé du MHSC sera implanté au sein de la ZAC « Ode à la mer » et met un terme définitif au projet « Shopping Promenade » de méga centre commercial. C'est le meilleur des choix : sur le plan de la cohérence de l'aménagement métropolitain et sur le plan environnemental, avec un site très bien desservi en transports en commun et facilement accessible en vélo. Je suis d'ailleurs attaché à ce que ce futur écrin footballistique soit champion de France en matière d'écologie (énergie, eau, déchets...).

Grâce à l'excellente collaboration nouée dès le lendemain de mon élection entre le club et la métropole, nous avons su faire primer l'intérêt commun. Je remercie le maire de Pérols pour son rôle de facilitateur et je salue une nouvelle fois l'ambition affichée par la famille Nicollin. Cet investissement privé majeur jouera un rôle moteur pour notre économie locale.

Quant au stade de la Mosson, lieu fédérateur de toute une ville et de tout un quartier, il a de belles heures devant lui : comme pôle dédié aux pratiques sportives émergentes, largement ouvert aux habitants du quartier et de toute la métropole !



Michaël DELAFOSSE,
Maire de la Ville de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

ODE À LA MER : UN SITE STRATÉGIQUE POUR L'ESSOR D'UN POLE ÉCONOMIQUE ET SPORTIF MAJEUR

L'ABANDON DÉFINITIF DE SHOPPING PROMENADE

La localisation du futur stade de football acte l'abandon définitif du projet de méga centre commercial « Shopping promenade » sur Ode à la Mer, conformément à l'engagement pris devant les Montpelliérains. Ce projet disproportionné, d'un modèle révolu, autorisait la réalisation de 60 000m² de surfaces commerciales supplémentaires : une menace inacceptable pour le commerce de proximité et le centre-ville de Montpellier, générateur d'un déséquilibre urbain entre la périphérie et le cœur de métropole. Quant aux enseignes de la ZAC du Fenouillet, celles-ci feront l'objet d'un programme de redynamisation et de réimplantation, en concertation avec les commerçants et la commune de Pérols.

UN BUT : LA CRÉATION D'EMPLOIS ET D'ENTREPRISES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

En lieu et place de ce méga centre commercial, la construction du stade du MHSC sera la locomotive d'un nouveau quartier dédié à l'offre de loisirs et de sport, dynamique tout au long de l'année et générateur de création d'emplois. Autour du stade, un programme d'accompagnement immobilier extrêmement qualitatif sera développé, et générera des recettes pérennes pour le club (bureaux, hôtel, restaurants, pôle ludique, espace santé-bien être...).

Ces projets généreront des milliers d'emplois dans les années à venir. Unique en France, financé entièrement par la famille Nicollin et ses partenaires privés, ce projet s'affirme comme une véritable opportunité pour la Métropole de Montpellier, en termes d'attractivité, de création d'emplois, de tourisme et de loisirs.

UN QUARTIER INNOVANT TOURNÉ VERS LE SPORT

A proximité directe de l'Aréna Sud de France et de ses 10 000 places pour l'accueil des manifestations sportives, l'implantation du futur stade de football permet l'émergence d'un pôle cohérent dédié au sport, à l'évènementiel et aux loisirs. Avec l'atout de la présence immédiate de l'aéroport Montpellier Méditerranée et de la gare TGV Sud de France, un réseau routier dense (autoroute A 709, avenue de la mer, D66 à 4 voies), son attractivité dépassera les limites métropolitaines pour rayonner à l'échelle nationale et internationale.

Le MHSC travaille depuis plusieurs années à l'élaboration de ce projet innovant, global, qui au-delà d'un nouvel équipement, est pensé comme un véritable lieu de vie autour du sport. Ce projet prévoit notamment la création du Musée Louis Nicollin qui accueillera la collection unique au monde d'objets ayant appartenu aux plus grands noms du ballon rond, et du sport en général, rassemblée par l'emblématique Président du MHSC.



Document de travail Janvier 2021 - Infographie SA3M

MOBILITÉS, ENVIRONNEMENT : LES ATOUTS FORTS DU SITE ODE À LA MER

Montpellier Méditerranée Métropole fait de la réduction des transports carbonés la priorité de sa stratégie de déplacements. Devant l'urgence climatique et l'impact de la pollution en termes de santé publique, un plan mobilités actives doté de 150M€ a été inscrit au budget 2020.

Le choix du futur site du stade de football de Montpellier s'inscrit en parfaite cohérence avec cet objectif :

- Desservi par la ligne 3 du tramway et deux stations (Boirargues, Ecopôle), relié au cœur de ville par une piste cyclable continue, le site Ode à la mer garantit une facilité d'accès au futur stade en favorisant les mobilités douces et non polluantes.
- Avec la possibilité de mutualiser les nombreux parkings déjà existants dans les environs et souvent peu utilisés aux heures des rencontres sportives, cette localisation s'inscrit également dans la volonté de lutter contre la bétonisation et l'imperméabilisation des sols.

LA DÉMOCRATIE AU CŒUR DU PROJET

DES ENGAGEMENTS TENUS

Michael DELAFOSSE, maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole, a fait du respect des engagements de campagne un marqueur fort de son mandat (mise en œuvre de la gratuité des transports en commun, la relance de la ligne 5, la sanctuarisation du parc Montcalm, le plan végétalisation, la tarification incitative des déchets...).

La décision de localisation du futur stade de football démontre une nouvelle fois sa totale détermination à honorer ses engagements. Avec le choix du site Ode à la mer à Pérols, deux engagements sont tenus : celui de ne pas implanter sur la ZAC Cambacères le stade et ses annexes, ainsi que celui de mettre fin au projet de Shopping Promenade sur Ode à la Mer.

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL BASÉE SUR LA CONCERTATION

Dès le lendemain des élections municipales, une méthode de travail a été adoptée pour relancer le stade, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence. Le comité de pilotage mis sur pied entre le club, la métropole et l'aménageur a étudié plusieurs scénarios et fait converger les points de vue. Les élus locaux ont été associés à ce processus, dans le cadre de la gouvernance apaisée de Montpellier Méditerranée Métropole voulue par son Président, Michaël DELAFOSSE.

Ces quatre mois d'intense et fructueuse collaboration ont permis d'aboutir à un choix optimal : l'implantation du stade sur la ZAC Ode à la Mer.

UN DÉBAT PUBLIC EXEMPLAIRE

Afin d'améliorer ce projet audacieux et complexe, de nombreuses études environnementales, urbanistiques, architecturales seront diligentées et accompagnées par l'organisation d'un débat public dès le premier trimestre 2021.

Montpellier Méditerranée Métropole souhaite faire vivre ce débat bien au-delà des dispositions réglementaires car un projet d'une telle envergure ne peut se construire en dehors de la population. Citoyens, supporters, associations, riverains, tous détenteurs d'une expertise et de propositions, seront invités à participer à ces échanges pour affiner le projet, sous la responsabilité du club.

Il en sera de même pour la reconversion du stade de la Mosson.



newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Julien PEINE
04 67 34 73 67 / 06 88 07 72 42
j.peine@montpellier3m.fr